

Sous le Haut-Patronage de

Madame **Ericka BAREIGTS**  
Ministre des Outre-Mer

Madame **Myriam EL KHOMRI**  
Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Formation professionnelle  
et du Dialogue social



DU MARDI 25 AU JEUDI 27  
OCTOBRE 2016 CAYENNE



Discours de Madame Mariame SAID,

Vice-Présidente  
du Conseil départemental de Mayotte,  
chargée de la formation professionnelle



Les défis de la formation professionnelle : quels enjeux pour les régions et territoires ultramarins face aux nouvelles gouvernances et aux nouvelles compétences ?



## Discours de Madame Mariame SAID, Vice-Présidente du Conseil départemental de Mayotte chargée de la formation professionnelle

### TABLE RONDE 1

Les nouvelles gouvernances face aux défis de la formation : quelle organisation, quels financements ?



Mme Marianne SAID remet son discours à Mme Myriam EL KHOMRI, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social



Mme Myriam EL KHOMRI et Mme Marianne SAID, en compagnie de M. Mohamed MOINDJIE, directeur du Cnam Mayotte

- Madame la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, chère Myriam,
- Monsieur l'administrateur général du CNAM
- Monsieur le président de la collectivité territoriale de la Guyane
- Monsieur le président de la Région Guadeloupe,
- Madame le Maire de Cayenne,
- Chers partenaires économiques et sociaux,
- Monsieur le président de l'OPRF Guyane,
- Monsieur le président de centre info ;
- Mesdames, messieurs, directrices, directeurs, chefs des services de l'État et des collectivités locales,
- Mes chers collègues élus,
- Mesdames messieurs,

Comme vous le savez, il nous a fallu plus de 20 heures de vol, pour arriver jusqu'ici, en Guyane, à Cayenne, cette belle terre française de l'Amérique du Sud. C'est à la fois une fierté et un grand honneur pour moi d'être parmi vous, parmi les miens, parmi le peuple des Outre-mer.

## Les défis de la formation professionnelle : quels enjeux pour les régions et territoires ultramarins face aux nouvelles gouvernances et aux nouvelles compétences ?

Il faut dire que le thème développé cette année dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> édition de l'université de la formation professionnelle des Régions et Collectivités d'Outre-mer, nous oblige car il tombe à point nommé pour notre jeune département et région ultrapériphérique qu'est Mayotte :

### **Les défis de la formation professionnelle, quels enjeux pour les régions et territoires ultramarins face aux nouvelles gouvernances et aux nouvelles compétences.**

Mesdames, Messieurs, permettez moi de **m'interroger d'abord** sur l'essentiel : **comment accompagner une collectivité dans un contexte de changements permanents à tous les niveaux et sur une courte durée ?**

En effet, **Mayotte est une île très jeune**, de 374 km<sup>2</sup>, peuplée de 212000 habitants en 2012 selon l'INSEE :

- une île très jeune de par sa population : 50 % de la population ont moins de 17 ans et demi ;
- une île très jeune de par **ses hommes et femmes politiques** ;
- une île très jeune de par ses institutions : **département** depuis 2011, **région ultrapériphérique (RUP)** depuis 2014 ;
- une île très jeune de par son **organisation territoriale** : une administration territoriale **décentralisée** depuis 2004, une **intercommunalité** récente, depuis janvier 2015 et un **système fiscal** de droit commun depuis janvier 2014 ;
- une île très jeune dans **la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale**, une loi qui doit entrer en vigueur à Mayotte le **1<sup>er</sup> janvier 2018 en même temps que le code du travail de droit commun**.

**L'absence de visibilité à moyen et long terme, ne permet pas** de définir une véritable stratégie. Nous gérons alors des urgences. **L'accompagnement de l'État est ici indispensable.**

Aussi, comment faire face à un public de plus en plus changeant, de plus en plus nombreux ?

- une forte **croissance démographique**, la moyenne est de 2,7 % avec un taux de fécondité à 4,2 par femme,
- une très forte **pression migratoire**, 40 % de la population issue de l'immigration clandestine,
- un **fort taux de chômage**, 36 % de la population, 46 % pour les jeunes,
- **5 000 jeunes sortants du système scolaire sans aucune qualification**,
- un **fort taux d'illettrisme et d'analphabétisme** (48 % des jeunes de 16 à 24 sont touchés par l'illettrisme), un tiers des plus de 15 ans n'a jamais été scolarisé.

**Tout le système de formation initiale et continue est tiré vers le bas.**

**Il ressort de plus en plus que la problématique se situe ici à plusieurs niveaux :**

- **d'abord, des jeunes qui sortent du système scolaire sans maîtriser** les savoirs de base ;
- **ensuite, sur une réserve de 10000 jeunes** suivis par la Mission locale, seulement 2000 à 3000 sont touchés par les actions du département ;
- **par ailleurs, les moyens financiers alloués par l'État depuis 2009**, soit 5,7 millions d'euros en faveur de la formation professionnelle continue restent fixes alors que la problématique prend de l'ampleur ;
- **enfin, la nouvelle gouvernance** à mettre en œuvre sur la base de la loi de 2014 n'a toujours pas vu le jour alors que les besoins en formation qualifiante sont plus que nécessaires. Le **CCMFP** (le comité de coordination mahorais de la formation professionnelle) sera remplacé par le **CREFOP (comité régional de l'emploi et de la formation professionnelle)** qui attend la publication d'une ordonnance avant la fin de cette année mais aussi l'extension à Mayotte du code du travail de droit commun au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Pour ce qui est du **COPAREF (comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation)**, nous n'avons toujours pas de nouvelles.

**La formation professionnelle ne pourra pas à elle seule résoudre toute la problématique de la non qualification des jeunes, nécessaire pour leur employabilité.** Cependant, toute notre stratégie devra reposer essentiellement **sur la valorisation du capital humain.** Elle pourrait se décliner ainsi :

- nous devons agir **encore plus efficacement sur l'école.** La non maîtrise du Français complique l'entrée des jeunes en formation professionnelle, et constitue aussi un frein à l'embauche. **La plate-forme de lutte contre l'illettrisme** ainsi que la stratégie mise en œuvre pour la période 2015-2012 seront renforcées et valorisées et ce en lien avec l'État ;
- nous ferons tout afin **d'accélérer la montée en niveau de qualification des jeunes.** Ce qui nécessite d'agir sur **l'appareil de formation** avec plus d'organismes de formation (OF), plus de formateurs pour adultes (FPA au moins 150) et plus de **conseillers en insertion professionnelle** (CIP au moins 100) ;
- nous devons agir sur les **établissements de formation** de type IRTS, CNAM, AFPA, CFA, qui doivent remplir pleinement leur mission à Mayotte. L'idée d'un **campus sanitaire et social en lien avec l'IRTS, l'IFSI** et le réseau des travailleurs sociaux (ATSM) fait son chemin. La mise en place d'un CFA cette année va dans le bon sens ;
- nous agissons également sur les **satellites de la formation professionnelle.** Nous voulons une **Mission locale, un CRIJ, un Pôle emploi, des Chambres Consulaires dimensionnés selon nos besoins. Ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui.** Ce réseau d'acteurs sera renforcé et soutenu ;
- nous devons aussi jouer sur la **mobilité des jeunes.** Mais pour cela, il est nécessaire de tout faire pour que ces jeunes aient le minimum requis, notamment **les compétences de base** afin que cette mobilité puisse bénéficier aussi bien à la **formation hors de Mayotte qu'à l'emploi** ;
- **les crédits européens** devraient nous permettre, avec un **effort conséquent de l'État**, et du département, de revoir nettement à la hausse **les moyens financiers mis en œuvre dans le cadre de la formation professionnelle afin d'assurer un meilleur parcours d'insertion à nos jeunes.** L'objectif est pour nous de couvrir le **stock des 10000 jeunes** de la Mission locale ;

**Nous devons faire en sorte à ce que rapidement la nouvelle gouvernance qui est demandée dans le cadre de la loi de 2014 soit effective à Mayotte.** Que les délais d'extension du code du travail de droit commun à Mayotte soient accélérés. Que le **COPAREF soit enfin une réalité pour nous.** La mise en application rapide sur notre territoire du **CPF** (compte personnel de formation) et du **CEP** (conseil en évolution professionnelle) **est plus qu'un souhait.**

Nous nous engageons à accélérer la mise en œuvre pratique du **contrat de plan régional de développement de la formation (CPRDF)** en remplacement du **schéma régional de développement de l'économie, de l'emploi et de la formation (SRDEEF)**. Un **schéma directeur** pour le développement d'un dispositif de formation adapté aux besoins des publics sera lancé.

**La montée en qualification et en compétence des salariés mais aussi des agents publics est pour nous une priorité.** Le CNAM pourra jouer ici pleinement son rôle au même titre que le CNFPT.

Enfin, notre collectivité se positionnera de manière très claire, **comme chef de fil de la formation professionnelle.** Nous avons désormais **une seule direction générale adjointe qui gère à la fois les questions de formation, mais aussi de développement économique et d'attractivité du territoire.**

Il est clair que la **formation professionnelle constitue en elle seule une activité économique avec un gros potentiel d'emploi.** Cette activité génère près de **30 millions d'euros par an.** Qu'il s'agisse de la formation professionnelle continue, de l'apprentissage, ou de la formation dans les domaines sanitaires et sociaux. Nous devons nous saisir de cette opportunité.

Nous avons compris que **notre seule richesse repose sur notre jeunesse.** **Notre région,** de l'Afrique jusqu'en Australie, une **opportunité.** Nous sommes, alors, convaincus qu'une jeunesse bien éduquée, mieux formée et qualifiée, constitue une garantie pour l'avenir, dans un monde concurrentiel, interconnecté et en pleines mutations.

**Je vous remercie.**

#### ORGANISATEURS



#### PARTENAIRES OFFICIELS



#### SPONSORS

